

Pavillon de la Résistance et de la Déportation

2bis, rue de Verdun

40 270 – GRENADE-sur-l'ADOUR

Visites sur réservation :
Tél. : 06.86.80.17.68 ou 06.22.70.15.47



Parcours mémoriel



PAVILLON

de la RESISTANCE et de la DEPORTATION

GRENADE-SUR-L'ADOUR



RESISTER,
MOURIR ou SURVIVRE



Résistants Grenadois en 1944

Résister en Pays Grenadois

Le combat de Marras

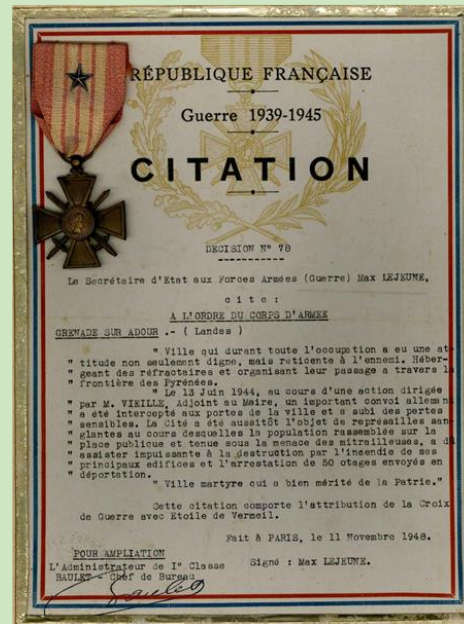
Dès 1940, sous l'impulsion du Capitaine de réserve René Vielle, 1^{er} adjoint au maire, une résistance clandestine est organisée dans la région de Grenade-sur-l'Adour.

Elle prit une part active dans les parachutages et le transport d'armes, a organisé la Résistance armée et s'est occupée efficacement du passage de la ligne de démarcation (entre Grenade et Mont-de-Marsan), puis de la frontière espagnole par les officiers et prisonniers évadés, par les réfractaires du STO et par les familles juives pourchassées.

A partir de 1942, les Résistants du Pays Grenadois étaient affiliés aux Forces Françaises Combattantes (FFC) – réseau Denis Aristide Buckmaster, puis à compter de 1944 aux Forces Françaises de l'Intérieur (FFI).

Suite à l'appel à l'insurrection émanant de Londres après le débarquement de Normandie et en étroite liaison avec les résistants d'Aire-sur-l'Adour, René Vielle décide d'intercepter un détachement allemand.

L'embuscade a lieu dans la nuit du 12 au 13 juin 1944 à Bordères-et-Lamensans, au lieu-dit « Marras ». Au cours du combat, le Capitaine René Vielle est mortellement atteint. Le commando comprenait 10 hommes, tous de Grenade et ses environs.



Les représailles

Dans l'après-midi du 13 juin, une forte colonne de véhicules des forces d'occupation envahit la ville. C'est immédiatement un déchaînement de violences : les Allemands tirent sur la gendarmerie et les maisons, fracassant portes et fenêtres, et lancent des grenades incendiaires ; des canons légers et des mitrailleuses sont utilisés.

13 maisons d'habitation sont incendiées ainsi que la gendarmerie, le groupe scolaire, la perception, l'hospice et l'entrepôt de la coopérative de céréales. Deux Grenadois vont être grièvement blessés et décéderont de leurs blessures.

La population est rassemblée sur la place de la mairie (actuelle). Les hommes de moins de 60 ans sont brutalement poussés contre le mur de la mairie (actuelle). 30 d'entre eux seront arrêtés, incarcérés à Mont-de-Marsan et 12 seront libérés plusieurs jours plus tard, non sans avoir subi de cruelles exactions.

Les 18 restants seront déportés dans les camps de la mort de Dachau et de Güssen.



Mourir ou Survivre en déportation



Parmi les 18 Grenadois déportés en camp de concentration, 11 y seront exterminés. Ils seront déclarés « Morts pour la France, Morts en déportation » et leurs noms sont inscrits sur la stèle des Déportés de Grenade-sur-l'Adour.

En avril 1945, le camp de Dachau fut libéré par les Américains et Grenade vit revenir 7 de ses concitoyens déportés : Victor Barrère, l'abbé Maurice Tauziède, Claude Ulrich (qui décèdera des suites de sa déportation), Léon Chebassier (l'instigateur de ce pavillon), Gabriel Sempé, René Bourbonnais et René Meyer.



Camp de Dachau



Camp de Güssen (Mauthausen)